

Travaux

Ancienne école de Pers

Les salles de classes de l'ancienne école de Pers ont été rénovées (peintures, isolation, électricité). Elles sont dorénavant mises à disposition des associations de la commune pour y exercer leurs activités (club de tarot, tai shi,...).



Station d'épuration de Pers

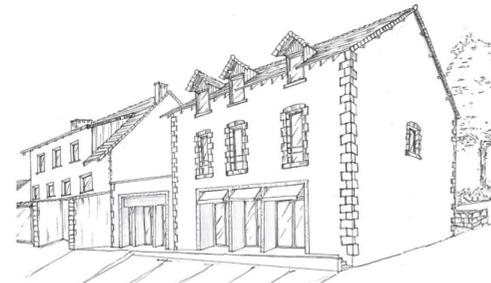
Cela n'avait encore jamais été réalisé depuis la mise en fonctionnement de la station d'épuration de Pers.

C'est dorénavant fait : les bassins à filtres plantés de roseaux ont été totalement curés, nettoyés et remis en état de fonctionnement.

Installation de nouveaux services

Afin de conforter l'attractivité du bourg, la commune avait racheté il y a quelques années le bâtiment qui abritait la supérette « Casino » et un logement.

Le projet va se concrétiser avec l'engagement des travaux de rénovation ayant pour finalité l'installation des futurs bureaux de Groupama mais également l'accueil d'un opticien.



Rue de Mazarguil

Les travaux d'aménagement de la rue de Mazarguil (menés conjointement par le Conseil départemental, la commune du Rouget-Pers et le Syndicat des Eaux de la Fontbelle) sont en cours, pour une livraison prévue ce printemps. Rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement (par les propriétaires), réfection de la chaussée, création d'un chemin piéton et mise en place de systèmes de réduction de vitesse rendront cette rue très passante plus agréable et surtout sécurisée.



Bâtiment mairie-poste

Les travaux de rénovation et de mise aux normes (accessibilité, isolation,...) du bâtiment de la Mairie se poursuivent.

La partie Poste est achevée, quant au côté Mairie, l'achèvement du chantier est prévu pour le mois de juin. Les différents services pourront alors réintégrer le bâtiment pour un accueil amélioré des habitants du territoire.



Cheminement piétonnier et sécurisation des voies

Un chemin piétonnier confortable achève le contournement du petit étang du Moulin du Teil et permet de rejoindre le bourg, via la Route de Roumégoux, en toute sécurité. Les services du département nous ont accompagnés dans cet aménagement en posant une glissière. Par ailleurs, un quai pour les bus a également été aménagé à la gare du Rouget et des abris à vélos installés.



DONATION

Deux œuvres de Jean LABELLIE

Jeanne LABELLIE épouse du peintre Jean LABELLIE (né le 18 juin 1920 au Rouget et décédé le 29 novembre 2021 à Eus), a fait donation à la commune du Rouget-Pers de deux des œuvres de l'artiste : une huile sur toile intitulée « La Tramontane » et un dessin à la gouache sur papier de la série « Les Oliviers ». Ces œuvres sont exposées à la médiathèque dans l'Espace Jean LABELLIE au Rouget.



La Commune
LE ROUGET - PERS

MAIRIE INFO
Janvier 2024

Lettre d'information



3 questions à... Gilles COMBELLE, Maire du Rouget-Pers

A mi-mandat quel bilan tirez-vous de l'action du conseil municipal ?

L'équipe municipale montre une unité et une réelle volonté d'agir aux services de tous les habitants de la commune. La commune nouvelle a vraiment trouvé sa place et aujourd'hui il n'y a plus de « frontières » entre les anciennes communes déléguées du Rouget et de Pers. Mes collègues conseillers municipaux sont mobilisés et s'investissent au quotidien. Nous assumons pleinement nos responsabilités.

Si vous reprenez notre profession de foi diffusée lors de notre campagne électorale, vous pourrez constater que nos engagements sont tenus.

Quelles réflexions ou projets pour demain ?

La commune possède aujourd'hui les principaux services et commerces que l'on peut attendre d'un bourg-centre. Nous pouvons même affirmer que nous sommes plutôt bien dotés comparativement à des communes de tailles équivalentes.

Les services aux publics sont présents. La nouvelle mairie offrira des conditions d'accueil pour les habitants et des conditions de travail améliorées pour nos agents. Avec 110 enfants, l'école a un effectif conséquent. L'accueil de nouveaux services ou commerces est à l'ordre du jour avec la rénovation de l'ancien Casino pour abriter Groupama et un opticien.

Des demandes de subvention sont déposées pour la construction d'un bâtiment pour y accueillir les services techniques du Syndicat des Eaux de la Fontbelle et de l'association Dispo-Services mais également pour l'aménagement de la plaine des sports avec la création d'un terrain de padel ou encore pour la rénovation des retables de l'église de Pers.

Il convient également de conforter le dynamisme du bourg et d'agir sur l'espace public. Nous allons donc, dès cette année, engager une réflexion sur la requalification de l'avenue du 15 Septembre 1945 afin de la rendre plus agréable à parcourir pour les piétons notamment en favorisant les déplacements doux.

La commune du Rouget-Pers est-elle toujours aussi attractive ?

Oui, je le pense sincèrement. Notre commune véhicule une belle image de dynamisme. Nous avons tous les atouts pour cela. Proche d'Aurillac, mais pas trop pour conserver notre tissu commercial. La commune est traversée par des axes structurants, routiers avec la RN122 et les départementales 7 et 20 ou encore ferroviaire avec la ligne Aurillac-Figeac.

L'installation des médecins est également et bien évidemment un point essentiel et primordial. Notre investissement d'élus a porté ses fruits. Mais sans la disponibilité des locaux de la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne et sans l'action de la Région et du Département nous n'aurions pu aboutir. Je tiens donc à remercier personnellement Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et Bruno FAURE, Président du conseil départemental du Cantal d'avoir initié ces premières embauches de médecins sur notre commune.

D'ailleurs, les résultats du dernier recensement nous réconfortent dans notre action puisque nous augmentons notre nombre d'habitants. Nous sommes officiellement 1278 habitants sur la commune du Rouget-Pers. Une légère progression qui traduit l'attractivité de la commune et récompense l'action des élus.



Je ne saurais terminer sans parler de nos agents qui bien évidemment sont aussi, par leur travail au quotidien, acteurs de cette attractivité.

Je saluerai en particulier Ginette MARTROU, secrétaire de mairie qui m'a accompagné personnellement durant 15 ans, et qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Compétences, disponibilité, souci du travail bien fait, sens aigu du service public et dévouement au service des habitants du Rouget-Pers sont quelques-unes de ses qualités.

J'ai apprécié notre relation empreinte d'une grande confiance mutuelle et je lui souhaite de profiter de sa retraite bien méritée entourée de ses proches.

Bienvenue à Sophie BONTEMPS qui la remplace à la direction des services de la commune.

Enfin, je souhaite à chacun d'entre-vous, au nom de l'ensemble des élus du Conseil municipal, une très belle année 2024.

Bien Cordialement,
Gilles COMBELLE. Maire du Rouget-Pers,
Vice-Président du Conseil Départemental.

Invitation aux Vœux

Monsieur le Maire et l'ensemble des conseillers municipaux vous invitent, habitants, commerçants, artisans, professionnels de santé, services et associations du Rouget-Pers à partager un moment de convivialité à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux :

**Mardi 23 janvier 2024
à partir de 19 h
à la salle polyvalente du Rouget.**

Le Tour de France... ... au Rouget en 2024 !



61 ans après son premier passage dans Le Rouget, notre bourg sera traversé pour la deuxième fois de son histoire par le Tour de France lors de l'étape « Aurillac-Villeneuve sur Lot ». Ce sera le jeudi 11 juillet 2024 vers 13 h (arrivée par la rue de La Côte Rouge, passage par l'avenue du 15 Septembre 1945 puis direction Roumégoux).

Reconnaissance pour Simon TEYSSOU Un honneur pour la commune

Simon TEYSSOU, architecte, a installé son atelier au Rouget. Un partenariat s'est progressivement construit entre la commune du Rouget-Pers et son atelier d'architecture. La réalisation d'un « Plan guide » qui donne les grandes orientations d'aménagement du bourg du Rouget concrétise, entre autres, ces échanges et ce travail.

En 2023, Simon TEYSSOU a été doublement honoré. D'une part, par l'attribution du « Prix Régional Auvergne-Rhône-Alpes de la construction bois 2023 » pour l'Espace Jean LABELLIE, et d'autre part, il a été lauréat du « Grand Prix de l'Urbanisme 2023 ».

Créé en 1989, ce prix distingue chaque année une personnalité reconnue par un jury international réuni à l'initiative du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires. Le jury a désigné, cette année, Simon TEYSSOU pour son engagement et son action en faveur des territoires ruraux et



péri-urbains. Tête de file d'une génération de concepteurs, il démontre qu'il est possible de réaliser des projets ambitieux, qualitatifs et créatifs dans nos territoires ruraux.

Ouverture Un nouveau garage

L'atelier-relais construit par la commune du Rouget-Pers sur la zone d'activités d'Estermes a été achevé. Grâce à l'action de la municipalité, l'activité « garage-automobile » est donc pérennisée sur la commune. Dans ce bâtiment répondant aux normes environnementales en vigueur, Eric CANIS peut désormais poursuivre son activité dans de très bonnes conditions matérielles.



Médecins - Une présence médicale assurée

Sans la mobilisation des élus, il est fort à parier que la Maison de Santé du Rouget n'aurait certainement pas encore de médecins. Grâce à l'action primordiale de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Conseil départemental, trois médecins et une secrétaire médicale y sont aujourd'hui en activité. La présence médicale est maintenant assurée, les patients peuvent retrouver au Rouget un médecin référent et donc y revenir afin de conforter ces installations et les pérenniser.

